ARTISANAT - MÉTIERS D'ART

CAP - EBÉNISTE

Modifiée le 20/10/2026

Contenus

- Analyse stylistique et esthétique et proposition de solutions esthétiques et techniques
- Analyse de l'ouvrage et préparation de la fabrication
- Fabrication et installation d'un mobilier
- Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Mathématiques et physique-chimie
- Éducation physique et sportive
- Prévention-santé-environnement
- Langue vivante étrangère
- Arts appliqués et cultures artistiques (bloc facultatif)
- Mobilité (bloc facultatif)

Objectifs

Le titulaire du CAP "Ébéniste" intervient sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier pour préparer, fabriquer et installer des ouvrages simples. Il doit être capable de réaliser tout ou partie des ouvrages en respectant des critères esthétiques et des contraintes liés aux techniques traditionnelles ou aux techniques actuelles de fabrication, de finition et d'installation.

Le titulaire du CAP "Ébéniste" doit s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, développer son autonomie et montrer sa capacité à fabriquer et à participer à l'installation de tout ou partie d'un ouvrage en respectant les consignes données.

Conditions spécifiques et prérequis

Résultats attendus

- CAP - Ebeniste
- Diplôme Ministère de l'Education Nationale